

03 oct 2009 -20:48

## Communiqué suite au référendum irlandais sur le traité de LISBONNE

Le Premier Ministre Herman Van Rompuy, le Ministre des Affaires Etrangères Yves Leterme et le Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes Olivier Chastel se félicitent du résultat du référendum en Irlande.

Le Premier Ministre Herman Van Rompuy, le Ministre des Affaires Etrangères Yves Leterme et le Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes Olivier Chastel se félicitent du résultat du référendum en Irlande.

Herman Van Rompuy rappelle que « le Traité de Lisbonne constitue une étape essentielle de l'approfondissement du processus d'intégration européenne. Ce traité permettra à l'Union européenne d'agir de manière plus efficace et plus démocratique. » Yves Leterme s'est réjoui du résultat du référendum irlandais qui ouvre la voie à l'entrée en vigueur du traité. « La Belgique se prépare activement à accompagner la mise en œuvre des avancées proposées par le traité. Comme future Présidence, nous travaillons activement à l'objectif d'une Union forte et responsable ». En effet, « ce traité dotera l'Union d'instruments nouveaux qui lui permettront de mener des politiques plus performantes et de s'affirmer davantage sur la scène internationale » a souligné Olivier Chastel, en réitérant sa satisfaction. Le Premier Ministre Herman Van Rompuy, le Ministre des Affaires Etrangères Yves Leterme et le Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes Olivier Chastel « appellent avec insistance les Etats membres qui n'ont pas encore ratifié à le faire sans tarder de manière à ce que la mise en œuvre du Traité de Lisbonne démarre sans tarder. »